



## Assemblée Générale de l'UNSS du 5 février 2021

### Interventions sur les questions budgétaires du SNEP-FSU

#### 1/ POINT D'ETAPE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2020, intervention de Camille JACQUES

Pour l'heure, nous aimerions que vous puissiez nous donner le détail de la ligne des subventions des collectivités. Nous avons déjà posé cette question le 7 janvier. Pouvez-vous nous dire à combien s'élèvent les versements déjà perçus en provenance des Conseils Départementaux ? Et ceux provenant des Conseils Régionaux ? Cela nous paraît important car, après les recettes provenant des AS (licences et participation des AS) qui représentent environ 55% du budget, la subvention des Conseils Départementaux représente 13-14% chaque année, et celle des Conseils Régionaux environ 9%.

Pour conclure cette intervention, au regard du résultat provisoire qui s'approche de plus en plus des réalisations finales, nous tenons à rappeler que la proposition que nous avons faite à l'AG extraordinaire de novembre était loin d'être inconséquente. Et que l'aide exceptionnelle au contrat 2020-2021 aurait pu être plus importante qu'elle ne l'a été sur l'exercice 2020 (10% alors que nous demandions 15 à 20%). Cela aurait permis à de nombreuses AS de démarrer l'année scolaire bien plus sereinement. Mais il n'est pas trop tard pour bien faire, une aide supplémentaire pourrait être envisagée pour 2021.

*NB : cette présentation ne faisait pas l'objet d'un vote.*

#### REPONSES ET INFORMATIONS OBTENUES EN SEANCE

Commissaire aux comptes : Il s'agit bien d'un bilan d'étape, les comptes ne seront arrêtés définitivement qu'en avril. Il faut attendre les réponses des collectivités pour savoir quelles seront leurs décisions par rapport aux opérations qui n'ont pas eu lieu en 2020 en raison du contexte sanitaire.

N.COSTANTINI, DN UNSS : certaines collectivités maintiendront les subventions initialement prévues, d'autres verseront seulement une partie ou demanderont un report sur l'exercice 2021, d'autres encore vont demander un remboursement pour les organisations qui n'ont pas été réalisées.

\*\*\*

## **2/ AIDE EXCEPTIONNELLE AU CONTRAT LICENCES 2020-2021 A DESTINATION DES AS AFFILIEES APRES LE 25 NOVEMBRE 2020**

Le SNEP-FSU n'a pas fait d'intervention spécifique sur ce point de l'ordre du jour.

Pour rappeler le contexte : l'AG extraordinaire du 5 novembre 2020 avait voté cette aide au contrat pour l'année scolaire 2020-2021 (10% sur l'exercice 2020 et 15% en 2021 sous condition de la soutenabilité du budget 2021 et pour les AS affiliées avant le 25 novembre).

Le SNEP-FSU avait déposé une question diverse au CA budgétaire du 7 janvier pour que l'aide soit étendue à toutes les AS qui se seraient affiliées après le 25 novembre. Lors de ce CA, M.LACROIX, représentant du ministre de l'EN, avait répondu favorablement à notre demande qui devrait être soumise au vote de la prochaine AG.

### **RESULTAT DU VOTE DE L'AG POUR L'EXTENSION DE L'AIDE AUX AS AFFILIEES APRES LE 25/11/2020 :**

**54 voix POUR et 1 CONTRE**

\*\*\*

## **3/ BUDGET PREVISIONNEL 2021**

### Intervention de Camille JACQUES pour le SNEP-FSU

Au CA du 7 janvier dernier, nous émettions des doutes sur l'estimation de ce budget 2021, sous-estimé dans certaines subventions et largement surestimé dans l'apport de la participation des AS. Nous relevions cependant un point positif à propos des crédits d'animation qui retrouvaient un volume conséquent.

Les évolutions de la pandémie et des dernières mesures sanitaires, laissent malheureusement augurer une baisse drastique des rencontres UNSS et de fait, une très forte baisse des dépenses liées, pour l'essentiel, aux frais de transport.

Sans compromettre l'équilibre budgétaire, pourquoi ne pas avoir envisagé depuis le dernier CA, de revoir certaines lignes budgétaires à la baisse de façon à présenter un budget plus « réaliste » ?

### A propos des CHARGES

Salaires : 250 000€ de provisions pour litiges ont été budgétés en 2020. Vous nous avez confirmé au CA du 7 janvier que de nouveau, 200 000€ pour litiges sont prévus pour 2021. Cette nouvelle provision pour contentieux confirme les départs annoncés de plusieurs personnes. Au-delà du coût, et des conséquences sur les personnels, cela nous inquiète pour l'équilibre et le fonctionnement de la structure.

D'autre part, vous avez souhaité enlever du chapitre formation tout ce qui concernait les jeunes officiels et le reporter dans ce chapitre animation sportive. Nous l'avons déjà dit au CA du 7 janvier, nous pensons que ce n'est pas une bonne idée en termes d'affichage de la politique volontariste que nous menons vers les futurs cadres que nous voulons former. S'agissant des compétitions qu'ils encadrent et organisent nous le comprenons, mais la partie formation initiale devrait rester dans le chapitre formation.

AG de l'UNSS – 05 février 2021 – Interventions budgétaires du SNEP-FSU

Nous émettons des doutes sur la sincérité de ce budget 2021, surestimé dans l'apport de la participation des AS et bien trop optimiste sur le volume consacré aux crédits d'animation, même si nous avons envie d'y croire. Pour autant, au regard du budget tel qu'il nous est présenté, nous demandons l'engagement aujourd'hui sur 2 points

1 - que la majeure partie de l'excédent qui sera constaté en fin d'exercice 2020, et nous avons vu tout à l'heure dans le point d'étape que ce serait tout à fait envisageable, contribue à une aide financière supplémentaire vers les AS avant la fin de l'année scolaire de façon à préparer plus sereinement l'année scolaire suivante

2 - que tous les crédits d'animation soient versés aux services dans les territoires pour permettre :

- soit un taux maximal de remboursement des transports pour les AS pour les rencontres et manifestations auxquelles elles pourront participer au cours de l'année 2021

- soit des dotations en matériels et équipements

#### Intervention de Nathalie FRANCOIS pour le SNEP-FSU

Je voudrais revenir sur le passé. Nous avons toujours étudié et voté des budgets. Nous avons eu parfois des désaccords sur l'architecture ou sur les choix qui étaient faits sur le fléchage de certains chapitres. Mais je dois dire que depuis 2 ans et particulièrement cette année, cela devient de plus en plus difficile de discuter des budgets. Cela devient de moins en moins clair contrairement à ce qui a été dit tout à l'heure. Nous avons eu souvent dans le passé des documents qui étaient de bonne qualité. Mais là, c'est un peu compliqué pour nous de voir les choses. On voit que les instances durent, durent et durent, parce qu'on n'arrive pas à se comprendre. Et je crois qu'il faut vraiment sérieusement encadrer cela un peu mieux. Excusez-moi, je le dis comme ça, mais cela fait plusieurs instances où je n'ai pas pu participer, je l'ai fait de loin, mais vraiment ça devient extrêmement compliqué. Il ne faut pas que les membres qui sont présents aujourd'hui soient étonnés du pourquoi on pose énormément de questions et pourquoi on n'arrive pas à comprendre ce qui nous est présenté. Pour terminer, je dirai que ce budget nous paraît complètement hors sol. Ce sont des prévisions certes, nous sommes d'accord, mais tout va changer. On nous l'a dit tout à l'heure. Cela peut aller d'une ligne à une autre ou dans d'autres chapitres, etc. Donc ça va être extrêmement compliqué. Ce que je dis, excusez moi, est un peu abrupt, mais c'est mon ressenti.

#### **RESULTAT DU VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021 :**

**27 voix POUR - 20 voix CONTRE (5 SNEP-FSU et 15 élus des AS) – 4 voix en ABSTENTION**

#### **REPONSES ET INFORMATIONS OBTENUES EN SEANCE**

##### N.COSTANTINI, DN UNSS :

-A propos des produits, il faut regarder les lignes licences et participation des AS de manière globale, comme une seule « masse », une marge qu'on se donne.

Ces lignes pourront évoluer en fonction des choix qui pourront être faits à partir de la réflexion sur le contrat licences.

-A propos des crédits d'animation : un montant global de 17,3M€ est prévu. Pour le moment, seule la part de la direction nationale (8,4M€) est affichée pour les 4 motifs d'agir de l'UNSS (compétitions, manifestations

promotionnelles, évènementielles (JNSS, SOP et JOP), les jeunes officiels), viendra s'ajouter ensuite la part des 130 services dans les territoires.

-A propos de la formation des jeunes officiels : elle n'est plus dans le chapitre formation. Elle est désormais intégrée dans le chapitre animation sportive (l'un des 4 motifs d'agir), mais les sommes sont maintenues.

-A propos d'une éventuelle nouvelle aide supplémentaire en 2021 : Elle sera liée à l'arrêté des comptes de 2020, pas avant. Elle est peut-être envisageable. Une partie pourrait être en lien avec l'évolution du contrat licences, ou sur l'aide aux transports. Il faudra aussi prendre en compte les contextes locaux.

**Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur notre site :**

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>